



Association des Amis d'Hector MALOT COTISATION ANNUELLE 2022 (par chèque ou virement)

MEMBRE ACTIF :

Cotisation annuelle 10 € (renouvelable lors de chaque assemblée générale)

MEMBRE BIENFAITEUR :

À partir de 20 € (un reçu sera fourni pour les Services fiscaux)

Nom :

Prénom :

Association
créée en 1998

Adresse :

Adresse E-Mail : (INDISPENSABLE pour diffuser les informations tout au long de l'année)

Chèque libellé au nom de l'Association des Amis d'Hector Malot
5, côte de Bourgtheroulde 76530 La Bouille.

Ou virement IBAN FR42 2004 1010 1405 9422 5A03 521 - La Poste

PROCURATION

Nom :

À jour de cotisation 2022

Prénom :

Donne pouvoir à * :

POUR ME REPRÉSENTER ET VOTER EN MON NOM À L'A. G. DU 1^{ER} OCTOBRE 2022

Date :

Signature :

* Notamment Francis Marcoin, Christa Delahaye, Agnès Thomas-Vidal, membres du Bureau.

APPEL À CANDIDATURE

Pour le renouvellement par tiers du Conseil d'administration

Membre sortant en 2022 : **AGNES VIDAL**

Nom :

À jour de cotisation 2022

Prénom :

DÉSIRE SE PORTER CANDIDAT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date :

Signature :

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Nom :

Prénom :

SAMEDI 1^{er} OTOBRE 2022

10 h *GRENIER A SEL LA BOUILLE*

10 h : Assistera à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Association, et aux conférences qui suivront

OUI – NON

Midi : DEJEUNERA SUR PLACE – 2 RESTAURANTS DANS LE VILLAGE, sur le quai, LE BELLEVUE ou LA ESCALA.
Choix libre

OUI – NON

RAPPEL Il est **indispensable** de connaitre le nombre d'inscrits pour les repas – **Paiement sur place**

Informations complémentaires

Plus d'infos auprès d'Agnès Thomas-Vidal assomalot@gmail.com TEL 06 74 07 60 22

Hébergement : Hotel BELLEVUE tel 02 35 18 05 05 ou Hotel SAINT-PIERRE 02 35 18 79 39